



# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° D'IMPRIMÉ C67823889

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/03/2026	26107359

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
29/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C326
(9) RAISON SOCIALE :	CTA DES ESTROUBLANS
(3) COORDONNÉES :	20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013C1506
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation
FE-327-BC (F)	25/05/2023	22/02/2019
Marque	Désignation commerciale	
CITROEN	BERLINGO	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR7EFYHZRKJ591687	N1	CTTE
Type/CNIT	Énergie	
N10CTRCT071Y273	GO	
Document(s) présenté(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

**Défaillances majeures :**  
 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD  
 5.2.3.a.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint ARG  
 7.1.2.a.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité obligatoire manquante ou non montée AV  
 8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux  
 8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important  
 Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20EE

**Défaillances mineures :**  
 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement  
 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD  
 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD  
 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Déterioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD  
 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G

**Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :** 08/02/2023 : 78209 km / 01/02/2024 : 97640 km / 13/02/2025 : 118263 km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet [www.utac-otc.com](http://www.utac-otc.com), rubrique « infos pratiques ».

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
131166

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+4.2 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		8 %	
Forces verticales :	943 daN		594 daN	
<b>Frein de service</b>				
Forces de freinage :	359 daN	326 daN	237 daN	237 daN
Déséquilibre (<20%) :		10 %		0 %
Forces de freinage (efficacité) :	359 daN	326 daN	237 daN	237 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	75 %			
<b>Frein de stationnement</b> Taux d'efficacité (≥18 %) :	25 %			
<b>Émissions à l'échappement</b>				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-3.1 %		-2.9 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	